

Les cours d'eau	REGION	STATION	Débit minimum moyen sur 3 jours consécutifs	Evolution par rapport à la période précédente	Période de retour
	Nord	La Rivière Saint-Denis à l'amont du captage AEP	570 L/s	↘	7 ans
	Est	La Rivière du Mât à l'Escalier	671 L/s	↘	100 ans
		Le Bras des Lianes à Bellevue les Hauts	139 L/s	↘	100 ans
		La Rivière des Marsouins	2 691 L/s	↘	100 ans
	Ouest	La Rivière des Galets à l'îlet Flamand	304 L/s	↘	100 ans
	Sud	La Rivière Langevin à la Passerelle	892 L/s	↘	3 ans

Les nappes	REGION	STATION	Niveau minimum moyen sur 3 jours consécutifs	Evolution par rapport à la période précédente	Période de retour
	Est	Piézomètre Bourbier Les Bas Saint-Benoit	12,36 m NGR	→	100 ans
		Piézomètre Petite Plaine La Plaine des Palmistes	1 102,52 m NGR	↘	20 ans
	Nord	Piézomètre S1 Puits du Chaudron Les Calebassiers	1,54 m NGR	↗	20 ans
		Piézomètre P27 Belle Eau Sainte-Suzanne	0,93 m NGR	↗	11 ans
	Ouest	Piézomètre P2-B Sacré Cœur (nappe moyenne)	4,68 m NGR	→	45 ans
		Piézomètre SP1 Chemin Tour des Roches Saint-Paul	2,47 m NGR	↗	3 ans
	Sud	Piézomètre PIB-4C N°3 Plaine du Gol Saint-Louis	4,12 m NGR	↗	2 ans
		Piézomètre P11 Syndicat Pierrefonds Saint-Pierre	1,41 m NGR	↗	3 ans

Légende :

Période de retour : durée moyenne au cours de laquelle, statistiquement un événement d'une même intensité se reproduit.

- Période de retour < 5 ans, situation normale ;
- 5 ans < Période de retour < 20 ans, situation déficitaire ;
- 20 ans < Période de retour, situation très déficitaire ;

L/s : litre par seconde, unité de mesure du débit en rivière.

mNGR : mètre Nivellement Général de La Réunion, unité de mesure du niveau piézométrique en référence au niveau de la mer (niveau 0).

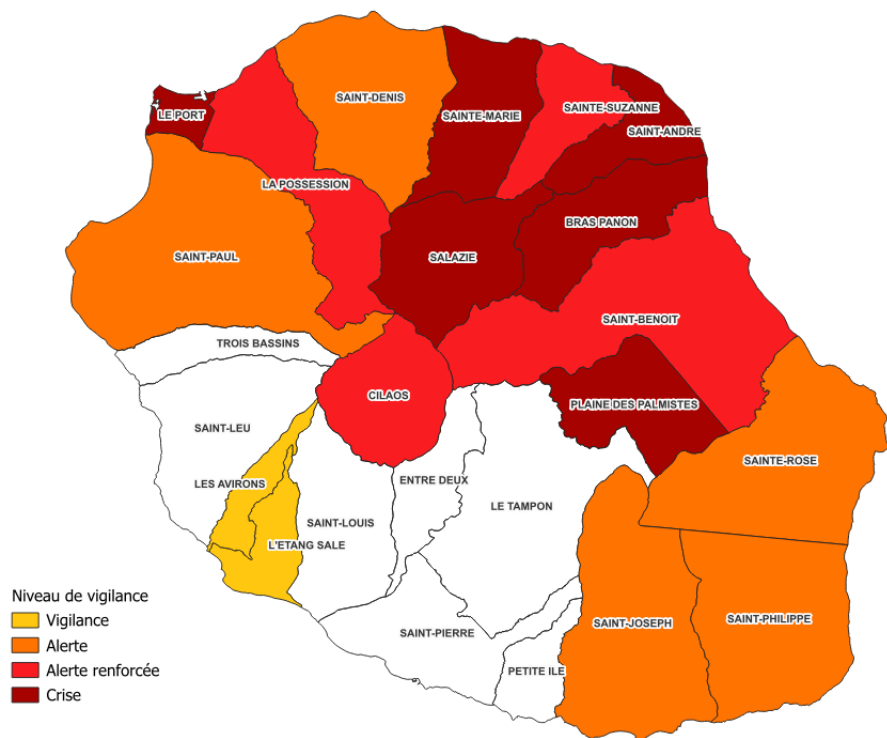
Observations :

Les déficits sont majeurs sur une grande partie de l'île et particulièrement sur le secteur Est. Des débits minimums sont observés sur plusieurs cours d'eau avec des périodes de retour de l'ordre de 100 ans (débits ayant une probabilité de se produire une fois sur 100) pour un mois de janvier.

Plusieurs nappes sont dans un état quantitatif déficitaire à très déficitaire. Sur toute la moitié Est, de Sainte-Marie à Saint-Joseph en passant par la Plaine des Palmistes, les niveaux piézométriques sont plus bas que la valeur statistique connue pour un mois de janvier normal.

Restrictions des usages de l'eau :

Les restrictions sont précisées dans l'arrêté préfectoral n°2025-86/SG/SCOPP/BCPE en date du 17 janvier 2025.



<https://www.reunion.gouv.fr/contenu/telechargement/46145/346444/file/Arrêté%20sécheresse%202025-86.pdf>